



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für Umwelt,
Verkehr, Energie und Kommunikation UVEK



KONFERENZ DER KANTONSREGIERUNGEN
CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX
CONFERENZA DEI GOVERNI CANTONALI
CONFERENZA DA LAS REGENZAS CHANTUNALAS



BPUK DTAP DCPA

Schweizerischer Städteverband
Union des villes suisses
Unione delle città svizzere



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associazion da las Vischnancas Svizras

Communiqué de presse

Date

14 juin 2018

Les cinq ans du Projet de territoire Suisse : une référence pour le développement territorial

Le Projet de territoire Suisse indique comment il est possible de mettre à disposition des infrastructures performantes, de densifier des villages et des quartiers dans le respect de la qualité et de maintenir les paysages ruraux et les bases naturelles de la vie. Depuis cinq ans, la Confédération, les cantons, les villes et les communes suivent le Projet de territoire Suisse pour le développement territorial. Cette référence de base a souvent induit d'importantes actions durant cette période. Lors de l'événement organisé le 14 juin 2018 pour marquer cet anniversaire, des représentant-e-s du monde politique, de l'administration, des milieux académiques et des professionnels du terrain ont porté un regard rétrospectif sur les réalisations accomplies et esquissé des perspectives.

Le Projet de territoire Suisse s'est désormais imposé comme une référence pour le développement territorial en Suisse. Cinq ans après sa création, les objectifs et les stratégies qu'il contient servent encore d'orientation pour un développement durable du territoire. Il doit donc continuer à être utilisé pour le plus possible de planifications, qu'il s'agisse de la planification des transports au niveau fédéral, des plans directeurs cantonaux ou de conceptions communales pour l'énergie. Fruit d'une collaboration tripartite, le Projet de territoire Suisse a également généré d'étroits échanges entre les niveaux de l'État. Tels sont les constats faits par les organisations partenaires du Projet de territoire Suisse – Association des communes suisses (ACS), Union des villes suisses (UVS), Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), Conférence suisse des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) – dans leur rapport sur l'état de l'application du Projet de territoire Suisse après cinq ans d'existence.

Lors de la manifestation organisée le 14 juin 2018 pour marquer les cinq ans du Projet de territoire Suisse, les organisations responsables ont débattu des priorités thématiques à



venir avec des représentants et représentantes des autorités et des spécialistes du terrain et des milieux académiques. Il s'agit entre autres de la cohésion nationale et des relations ville-campagne, de la manière dont les objectifs du développement territorial peuvent être accordés avec ceux de la stratégie énergétique, et du soutien que les visions d'avenir sont susceptibles d'apporter à la configuration du futur développement territorial à l'avenir.

Les organisations responsables sont convaincues que le partenariat tripartite conservera son rôle central pour la maîtrise des tâches à venir. Car trouver une voie durable et solidaire pour aménager l'espace suisse restera un grand défi. Des tendances internationales comme la numérisation, le tournant énergétique et le changement climatique ont une empreinte croissante sur la Suisse. De même, la population et les transports continuent à augmenter. Des centres urbains attirent toujours davantage de sociétés et de travailleurs et travailleuses, tandis que les régions périphériques peinent parfois à voir s'implanter de nouvelles entreprises. Le projet de territoire tripartite continuera à indiquer comment la Suisse peut traiter de tels défis.

Publication : Tendances et défis

En 2045, la Suisse aura vraisemblablement franchi le cap des dix millions d'habitants, et plus d'un quart d'entre eux auront alors plus de 65 ans, contre un cinquième aujourd'hui. À elles seules, ces perspectives soulèvent de nombreuses questions : comment bâtir les villes pour faire face à ces changements, quelles seront les formes de mobilité privilégiées et comment préserver des terres cultivables fertiles, écologiques et diversifiées. Ces questions, et d'autres, sont traitées dans le rapport *Tendances et défis*. La publication met en lumière les défis centraux inhérents à un développement durable du territoire.

Lien

Tendances et défis : www.projetdeterritoiresuisse.ch

Contacts

Laurent Favre, président de la Conférence tripartite (CT) et Conseiller d'État du canton de Neuchâtel, tél. 079 347 16 46

Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (ARE),
tél. 058 462 40 55 (Communication)

Thomas Minger, secrétaire général suppléant de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), tél. 079 263 81 80

Christa Hostettler, secrétaire générale de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP),
tél. 031 320 16 90

Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses (UVS), tél. 079 373 52 18

Gustave Muheim, vice-président de l'Association des communes suisses (ACS),
tél. 079 341 99 66